



Appel à candidatures

Chargé.e d'étude pollution lumineuse et biodiversité dans le cadre
du suivi de la RICE (réserve internationale de ciel étoilé)

Statut

Contrat à durée déterminée de 6 mois.

Poste à temps complet de catégorie B (technicien), à pourvoir à compter du 1^{er} mai 2025.

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) doit assurer trois missions : i) connaître et protéger les patrimoines, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser les publics.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme ...) et la protection des patrimoines, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels.

Positionnement du poste/stage au sein du Parc national des Cévennes (PNC)

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac Trois Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste, rattaché à la direction, est placé sous l'autorité hiérarchique du délégué territorial du massif Causses- Gorges.

Il.elle travaillera en lien étroit avec le chargé de mission faune pour les actions liées à la biodiversité.

Le délégué territorial Causses-Gorges quant à lui, est basé sur le site du Villaret (Hures la Parade / 48150), à 30 mn du siège de l'EP PNC à Florac.

Le poste est basé au siège de l'EP du Parc national des Cévennes à Florac (48400 Florac Trois Rivières).

Missions

L'agent.e a pour mission :

- Rédaction, en anglais, du rapport annuel de la RICE PNC et envoi à l'International Dark-Sky Association (IDA) pour le 1er décembre.
Ce rapport rend compte des activités menées dans le cadre de la RICE PNC, sur les 3 volets suivants :
 - o travaux de modernisation de l'éclairage public,
 - o mesures de la qualité du ciel étoilé,
 - o actions de sensibilisation autour de la Nuit.
- Inventaire des travaux de modernisation de l'éclairage public et vérification de la conformité de ces derniers avec les préconisations techniques de la RICE :
 - o échanges avec les syndicats départementaux d'électricité en charge de l'éclairage public (SDEE48 pour la Lozère, SMEG30 pour le Gard ou communes en régie).
- Suivi et recueil des mesures de qualité de ciel étoilé, et pour ce faire :
 - o suivi du réseau de mesures manuelles et automatiques (SQM et NINOX),
 - o traitement et mise en forme des mesures (SQM et Ninox).
- Participation à un protocole de suivi de l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne :
 - o mise en place de systèmes de capture d'invertébrés sur une dizaine de mâts en lien avec un gestionnaire,
 - o campagne de collecte des invertébrés,
 - o participation à la détermination et lien avec des spécialistes,
 - o analyse et mise en forme des résultats pour communiquer.
- Suivi d'autres projets s'inscrivant dans la RICE :
 - o belvédères d'observation des étoiles.

Les missions pourront être amenées à évoluer, à la marge, en fonction de l'organisation du service et de l'établissement.

Pour mener à bien ses missions, l'agent.e participe aux réunions internes et externes avec les différents partenaires impliqués dans la gestion de la RICE.

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du Parc national, principalement sur la Lozère et le Gard. Pour cela l'agent.e pourra utiliser des véhicules du pool de Florac dans la limite de leur disponibilité.

Compétences

- connaissances (minimales) des enjeux liés à l'éclairage public et à la pollution lumineuse,
- connaissances et intérêt pour la biodiversité et les protocoles naturalistes,
- bonnes qualités rédactionnelles,
- bonne maîtrise de l'anglais (au moins à l'écrit),
- maîtrise de QGIS et d'Excel,
- goût du contact et aisance relationnelle,
- aptitude au travail en équipe, sens de l'organisation,
- maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique.

Diplômes, expérience et niveau de formation

- formation de type Master 1 et 2 en écologie et développement durable,
- expérience professionnelle souhaitée en écologie et développement durable, ou de la pollution lumineuse,
- permis de conduire.

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae, **pour le 15 janvier 2025 au plus tard.**

par courriel avec accusé de réception à :

candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr

ou, le cas échéant,

par courrier à l'attention de M. le Directeur,

Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction de l'établissement public du Parc national des Cévennes convoquera les candidats sélectionnés au courant de la 1^{ère} semaine de février 2025.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

M Scherrer Richard,

délégué territorial du massif Causses-Gorges

Tel : 06.77.97.29.93

Courriel : **richard.scherrer@cevennes-parcnational.fr**

Pour toute question administrative, s'adresser à **sg.rh@cevennes-parcnational.fr**